# Pour la titularisation des agents publics de Pôle emploi



L’examen du projet de loi "déontologie et droits et obligations des fonctionnaires" devrait commencer dès cet automne. Il comporte notamment un chapitre consacré aux agents non titulaires de droit public, et à ce titre, il intéresse tout particulièrement les agents publics de Pôle emploi.

Les quelques 5000 agents non titulaires de droit public qui ont décidé de conserver leur statut d’agent de l’État en refusant d’opter pour un contrat de droit privé se trouvent aujourd’hui enfermés dans un "groupe en extinction”.

Pour la **CGT**, les difficultés qu’ils rencontrent, tant en matière de déroulement de carrière que de gestion de leur statut particulier seraient réduites si les modifications légales et réglementaires nécessaires permettant que leur soit proposée leur titularisation comme fonctionnaires, étaient adoptées.

# Il a osé le dire !

" *Il faut liquider les liquidateurs* "

J-Y Cribier - DGARH amnésique

A t’il aussi prévu de liquider les anciens directeurs régionaux

ex liquidateurs ???

*Ce sont nos luttes qui ont construit nos droits. Rejoignez-nous!*

***C*** *é****G*** *é****T*** *i****s****ez****- v****ous !*



# Appel à témoignages

On peut pointer au Pôle emploi sans pour autant rester scotché à son canapé !

Pour un projet de dossier sur les demandeurs d’emploi qui ne se laissent pas abattre et reprennent ou se lancent dans des activités, en gardant leur statut de chômeur, la journaliste Morgane Remy recherche des témoignages (anonymes ou pas). Elle a créé une annonce sur Facebook, nous a demandé de la diffuser et d’en parler avec l'espoir de récupérer quelques volontaires.

Faites passer l’info.

https://[www.facebook.com/photo.php?fbid=1015](http://www.facebook.com/photo.php?fbid=1015) 3324483826273&set=a.283889531272.183235.5

71986272&type=1&theater

# Con sidérations

Pour E. Macron et les grands patrons, les 35 heures sont le handicap économique absolu. Il l’a dit à nouveau au MEDEF fin août dernier en affirmant: "*la gauche a longtemps cru que la France pourrait aller mieux en travaillant moins. C’étaient des fausses bonnes idées*".



N’en déplaise à l’ami de la finance, il n’y a jamais eu autant de créations d’emplois que lorsque cette vraie bonne idée a été mise en œuvre. Entre 1997 et 2001, le chômage a diminué en France dans des proportions inédites après l’entrée en vigueur de la loi Aubry (vous trouverez un dossier complet sous bastamag).

Aucun autre dispositif n’ayant contribué à créer autant d’emploi, la **CGT** veut aller plus loin. La réduction du temps de travail peut recréer de l’emploi, de la croissance, et une dynamique de négociation comme au moment des 35 heures. C’est pourquoi nous ferons des propositions concrètes pour une loi sur les 32 heures économiquement viable et profitable à tous.

Pour la **CGT** , si on veut faire de la lutte contre le chômage et les inégalités une priorité, il faut mettre ce débat au centre du dialogue social.

# Grève des EOS le 29 sept

Parce que la DG continue de mépriser et de casser leur métier, les psychos du travail seront en grève le 29 septembre 2015.

La **CGT** leur apporte tout son soutien dans la défense de la complémentarité, la diversité de leurs interventions et de leurs compétences pour un meilleur service public de l’emploi. A leurs cotés, la **CGT** combat la dépossession et la disparition de nos métiers qui s’accélère.